Nations Unies S/PV.6577



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6577e séance

Vendredi 8 juillet 2011, à 10 h 15
New York

Président :	M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. Grant
	Fédération de Russie	M. Zhukov
	France	M. Araud
	Gabon	Mme Bongo
	Inde	M. Vinay Kumar
	Liban	M. Assaf
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2011/388)

11-40578 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2011/388)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, à participer à la présente séance.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/388, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Je donne maintenant la parole à M. Djinnit.

M. Djinnit : J'ai l'honneur de présenter le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) pour la période du 1er janvier au 30 juin.

Depuis ma dernière intervention au Conseil de sécurité en décembre 2010, la situation en Afrique de l'Ouest a enregistré des développements positifs. La crise postélectorale en Côte d'Ivoire, qui a pris tant de temps et consumé tant d'énergie, a finalement connu un épilogue grâce au soutien de la communauté internationale et à la collaboration qui a pu être forgée entre l'ONU, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine.

Après le dénouement heureux de la crise guinéenne, l'ordre constitutionnel a été rétabli au Niger suite à l'organisation de l'élection présidentielle, jugée crédible et transparente. Le succès de la transition au Niger est certainement à mettre au crédit de la classe politique et des dirigeants nigériens, ainsi que de la société civile. Je tiens à rendre hommage a l'ancien Président de la transition, le général Salou Djibo, qui a tenu parole et a su faire preuve de la rigueur nécessaire afin de mener la transition à bon terme.

L'appui et l'accompagnement résolus de la communauté internationale à ces pays sortant de crise doivent être poursuivis pour consolider ces importantes avancées. L'invitation de ces trois pays au sommet du Groupe des Huit de Deauville, en mai 2011, et les décisions prises à cette occasion, tant au niveau politique que financier, ont constitué un message fort de soutien.

S'agissant du Niger, il me plaît de relever que son expérience démocratique, malheureusement interrompue lors de la crise, et les ressources dont il dispose lui permettent d'aspirer à devenir à terme un symbole de réussite politique et économique, pour peu qu'il continue de bénéficier de l'accompagnement régional et international pour faire face aux défis liés à la sécurité humaine auxquels il est confronté. À cet égard, je voudrais faire écho à l'appel lancé par le Président Mahamadou Issoufou aux Nations Unies et à l'ensemble des partenaires du Niger pour que l'on aide ce pays à mettre fin à l'insécurité alimentaire chronique dont il a trop souffert. J'encourage les États Membres et le système des Nations Unies à répondre favorablement à la demande du Président Issoufou concernant l'organisation de la conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle qu'il souhaite tenir au Niger d'ici le mois de novembre 2011.

L'évolution positive observée au cours de ces six derniers mois dans la sous-région a également été confirmée par le fait qu'un certain nombre de pays ont pu organiser des élections crédibles et ont réussi à surmonter les risques de crises électorales aux conséquences déstabilisatrices. Ainsi, le Bénin a su trouver les énergies nécessaires afin de résorber les profondes divisions qui sont apparues au sein de la classe politique sur le processus électoral et étaient porteuses de danger pour la stabilité et la cohésion nationale. En outre, le Nigéria a tenu des élections générales qui ont constitué une avancée démocratique significative. Ce succès, qui a été salué par le Secrétaire général lors de sa récente visite au Nigéria, permettra à ce pays de continuer à jouer son rôle moteur si apprécié en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au-delà. Dans tous ces cas que je viens d'évoquer, il me plaît de relever que le partenariat qui a été développé entre les Nations Unies, la CEDEAO et l'Union africaine pour accompagner ces processus électoraux s'est avéré crucial pour assurer leur heureux aboutissement.

Même s'il y a lieu de se réjouir de ces importantes avancées, la stabilité de l'Afrique de l'Ouest reste fragile et de nombreux défis demeurent, comme autant de menaces posées à la paix, à la sécurité et au développement. L'instabilité liée aux élections continue de représenter un important défi, surtout lorsque l'on sait le nombre de scrutins prévus dans les prochaines années en Afrique de l'Ouest. En Guinée, de nombreuses actions ont été entreprises en vue de faire face aux besoins des populations et de créer les conditions du redressement économique. Des efforts supplémentaires restent cependant à faire pour dissiper toute tension et promouvoir le consensus le plus large possible dans l'optique de la préparation des élections législatives devant se tenir d'ici à la fin de l'année 2011.

Dans la perspective des élections prévues d'ici à 2013 en Afrique de l'Ouest, tirant les leçons des élections tenues durant la période écoulée et mû par le souci de prévenir les tensions politiques liées aux processus électoraux, l'UNOWA a organisé à Praïa, au mois de mai dernier, une conférence régionale de haut niveau sur les élections et la stabilité. L'objectif recherché par cette conférence, organisée avec le concours de l'ensemble des partenaires des Nations Unies, y compris la CEDEAO, a été d'encourager une dynamique visant à catalyser les efforts à tous les niveaux pour créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections apaisées dans la sous-région. Notre souhait est que la Déclaration sur les élections et la stabilité en Afrique de l'Ouest adoptée à l'issue de cette conférence contribue à stimuler cette dynamique.

Les efforts visant à consolider les avancées observées récemment en Afrique de l'Ouest ne sauraient obérer les questions liées aux forces de défense et de sécurité, qui bien souvent, ont joué un rôle négatif en contrariant les efforts visant à promouvoir la gouvernance démocratique.

L'UNOWA continuera à travailler étroitement avec la CEDEAO dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité en vue du développement d'une stratégie régionale, mais également dans la mise en œuvre de la réforme déjà entamée en Guinée et dans tout autre pays de la sous-région où de tels programmes pourraient s'avérer utiles.

En outre, je ne saurais passer sous silence le rôle positif joué par les femmes en Afrique de l'Ouest, dans la prévention des conflits et le règlement des crises. C'est souvent suite aux sacrifices qu'elles ont consentis et aux souffrances qui leur ont été infligées que des opportunités ont émergé pour la recherche de solutions aux crises, comme on l'a vu lors des tristes événements du 28 septembre à Conakry. C'est dans cet esprit que l'UNOWA continuera à multiplier les initiatives en faveur des femmes de la sous-région, dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

L'ensemble des actions entreprises afin de favoriser la sécurité et la stabilité de la sous-région ne saurait porter ses fruits si le fléau du trafic de drogue et du crime organisé, qui affaiblit plus encore des institutions étatiques déjà fragiles en Afrique de l'Ouest, n'est combattu avec force et constance. Comme le Conseil le sait, la CEDEAO s'est dotée en 2008 d'un Plan d'action régional pour lutter contre le trafic illicite de drogues, le crime organisé et l'abus de drogues en Afrique de l'Ouest. Il importe de mobiliser davantage les dirigeants politiques et la société civile, afin d'aider les pays de la sous-région à faire face à cette menace à la paix et à la stabilité, au-delà des conséquences prévisibles sur la santé publique, si la tendance à la consommation de drogue, qui serait en hausse, se poursuit.

C'est avec cet objectif en tête que l'UNOWA, en coopération avec la CEDEAO, continuera de mobiliser les différents acteurs, tout particulièrement dans le cadre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, dont la première réunion du Comité politique s'est tenue le 20 juin à Dakar. L'UNOWA, à travers sa présidence du Comité politique, s'emploiera à promouvoir l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest comme fer de lance dans la mise en œuvre du Plan d'action de la CEDEAO.

Je voudrais évoquer l'impact de la crise libyenne sur l'Afrique de l'Ouest. Bien que l'ampleur n'en soit pas encore connue, des inquiétudes ont d'ores et déjà été exprimées devant le risque de voir les conséquences humanitaires et sécuritaires de cette crise aggraver l'instabilité chronique dans la sous-région, en particulier dans les pays du Sahel. Des responsables de la sous-région, notamment le Président du Niger que j'ai rencontré récemment à Niamey, ont exprimé leurs vives inquiétudes quant aux implications réelles et potentielles de cette crise pour le Sahel. En plus de l'impact socioéconomique de la crise ivoirienne sur la sous-région, les pays du Sahel, et plus particulièrement le Mali et le Niger, doivent faire face au retour de milliers de migrants ayant quitté la Libye. La plupart de ces migrants ont cherché refuge dans des régions de ces pays déjà affectées par le sous-développement et

l'insécurité du fait des activités de groupes terroristes et de trafiquants qui opèrent dans ces zones.

Par ailleurs, une augmentation significative des quantités d'armes et d'explosifs en circulation au Niger, au Mali et dans la bande du Sahel de manière générale a été relevée par les pays concernés où de graves préoccupations ont été exprimées au sujet de l'acquisition présumée d'une partie de ces armes et explosifs par les groupes terroristes opérant dans la région. Si l'on n'y prend pas garde, l'accroissement du nombre d'armes en circulation dans la sous-région risque d'entraîner une nouvelle vague d'instabilité au sein même des pays du Sahel. Dans un tel contexte, il convient de se féliciter de la relance de la coopération régionale entre les pays de la région du Sahel, visant à contrer les menaces communes liées à l'insécurité, notamment celles résultant d'activités terroristes.

La détérioration des conditions de vie des populations et le niveau élevé du chômage des jeunes, aggravés par les tensions liées à la compétition électorale pour le pouvoir, constituent autant de risques pour la stabilité. Ces conditions forment le terreau de la contestation et des tensions récurrentes que connaissent les pays de la sous-région, notamment dans les contextes de frustration des aspirations légitimes des populations au progrès et au changement. Ce phénomène est amplifié par l'impact des événements observés dans certains pays d'Afrique du Nord. Aucun pays de la sous-région ne semble être à l'abri de tels soubresauts, comme on l'a constaté récemment au Burkina Faso, pays ayant connu une longue période de stabilité, et au Sénégal, pays avec une longue tradition démocratique. Ces derniers événements confirment, si besoin en est, la nécessité d'aborder de façon globale les questions de développement, de gouvernance et de sécurité dans les pays de la sous-région, qui, en dépit des efforts louables qu'ils entreprennent dans le cadre de la promotion du développement et de la stabilité, demeurent vulnérables et fragiles, méritant ainsi l'accompagnement déterminé et constant de la communauté internationale.

En conclusion, je voudrais exprimer ma gratitude au Conseil de sécurité pour l'intérêt qu'il continue d'accorder à la situation dans la sous-région et le soutien qu'il apporte au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Djinnit de son exposé.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.